



Annulation de mon mariage

Par **Caroline**, le **06/09/2018** à **15:22**

bjr, j'ai mtn des doutes sur mon mariage (mai 2017) - il s'énerve qd on parle de vie commune, il se met à part dans les réunions de familles et se dépêche de partir pour éviter de montrer je pense le degré d'intimité, il ne réalise pas la honte que j'ai vis à vis de ma famille qui me voit tte seule dans les événements familiaux, pas de tendresse, le sexe a changé alors que qd j'ai fait sa connaissance il était charmant, tactile, affectueux, on partageait plein de choses dehors... On était d'accord pour faire sa carte de séjour avec ce mariage, je l'ai fait par amour, mais sa mauvaise humeur, son manque de tendresse, de lien me font douter, par contre il dit m'aimer, que je dois accepter sa personnalité, qu'il n'est pas démonstratif de nature, qu'il est stressé par sa situation et il me presse pour qu'on fasse le dossier de carte de séjour, il faut que je le crois, mais qd je pose une question sur ce qu'il m'a dit sur notre possible vise commune, il s'énerve et me dit que je ne dois pas croire tout ce qu'il dit...

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **15:36**

Cette histoire ressemble à un mariage gris (un des époux abuse l'autre pour obtenir la nationalité ou un titre de séjour)*.

Je n'en connais pas la procédure [mais c'est possible](#) !

Nota : il me semble qu'il n'a - à priori - pas besoin de vous (activement) pour faire une carte de séjour vu que vous êtes mariés.

(*) Dans le cas du mariage blanc, les deux époux sont au fait de la supercherie.

Par **Caroline**, le **06/09/2018** à **15:52**

il m'a proposé de se marier car sa situation en France était sans issue - 3 demandes d'asile refusée, le mariage permettait de faire une demande de carte de séjour - il a un peu besoin de moi vu qu'il ne voulait pas la vie commune mais venir régulièrement le w.end - nous n'habitons pas la même ville - j'ai accepté par amour et donc faire un dossier qui se tient

Par **Caroline**, le **06/09/2018** à **16:04**

je l'ai fait de bonne foi aussi pour simplifier notre vie de couple - lui donner de la régularité et du sens - à la base il y a des sentiments et ce n'est pas un accord sans amour

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **16:06**

Votre situation est compliquée.

D'un côté il y a de l'amour, des relations intimes etc.

De l'autre vous dites que vous avez accepté le mariage pour les papiers, que vous ne viviez pas ensemble etc.

C'est un peu contradictoire ou alors vous avez été complètement aveuglée.

Je pense vous devez lire ceci pour commencer :

[citation]**Article L 623-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit "Le fait de contracter un mariage ou de reconnaître un enfant aux seules fins d'obtenir, ou de faire obtenir, un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement, ou aux seules fins d'acquérir, ou de faire acquérir, la nationalité française est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende."**[/citation]

À votre place, je refuserais de l'aider en quoi que soit pour faire une carte de séjour (ce qui empirerait votre situation en faisant de fausses déclarations).

Ensuite il faut dénoncer le mariage blanc par lettre recommandée avec accusé de réception au procureur de la république du TGI de votre domicile en expliquant la situation aussi clairement que possible : vous étiez amoureuse et souhaitiez vivre avec lui, au final il est distant, froid, n'habite pas avec vous et fait pression pour obtenir une carte de séjour.

Par **youris**, le **06/09/2018** à **16:15**

bonjour,

je crois que vous êtes victime d'un mariage gris, je pense que votre entourage vous a mis en garde contre ce genre de procédé utilisé par certains étrangers pour obtenir un titre de séjour. D'ailleurs vous étiez d'accord pour vous marier afin de procurer à votre mari un titre de séjour puisque vous écrivez " On était d'accord pour faire sa carte de séjour avec ce mariage,"et " il m'a proposé de se marier car sa situation en France était sans issue - 3 demandes d'asile refusée, le mariage permettait de faire une demande de carte de séjour -", vous êtes donc responsable de ce qui vous arrive et vous avez été naïve.

je pense que vous devriez demander le divorce et prévenir la préfecture de votre situation pour qu'il n'obtienne pas son titre de séjour.

Salutations

Par **Caroline**, le **06/09/2018** à **16:21**

je n'étais pas tranquille quand même...mais je répète ça améliorerait notre relation, une vie plus régulière et plus simple..et c'est son changement d'humeur et son manque de tendresse qui me fait réfléchir depuis plusieurs mois...et je me fais beaucoup de souci pour essayer de démêler le vrai du faux, il voit que je suis septique, que je pose des questions et il devient agressif...

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **16:21**

Non, il ne faut pas demander le divorce mais l'annulation du mariage.

Si vous divorces, cela va vous coûter plus cher. De plus il y aura peut-être des partages à faire sur les biens acquis depuis le mariage etc.

Si l'aimiez, si vous aviez l'impression qu'il vous aimait et que vous vouliez l'aider, vous n'êtes pas responsable de ce qui arrive. Avec l'annulation, c'est comme si le mariage n'avais jamais existé. Par exemple, s'il en a profité pour avoir la CAF il devra le rembourser etc.

Vous avez eu des rapports charnels, ce n'était sûrement pas uniquement pour des papiers.

Par **Caroline**, le **06/09/2018** à **16:26**

oui,
pour moi c'était normal - à la base on avait 1 relation de couple au départ
il ne cesse de me répéter ça qu'il me connaissait presque depuis 1 an avt cette demande de mariage
il a peur qu'on le confonde à 1 gigolo qui fait semblant pour avoir les papiers

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **16:31**

[quote]il a peur qu'on le confonde à 1 gigolo qui fait semblant pour avoir les papiers[/quote]

On dirait pourtant que c'est le cas vu votre ressenti. Si vous ne voulez pas y aller tout seule, contactez un avocat spécialisé dans le matrimonial, il saura vous conseiller sur le procédure.

Par **Visiteur**, le **06/09/2018** à **16:34**

Bonjour,
Nicolas FG "Vous avez eu des rapports charnels, ce n'était sûrement pas uniquement pour

des papiers..."... Et joindre l'utile à l'agréable ? non ? Le monsieur se sert des sentiments de la dame pour sa régularisation et en plus... tirelipinpon !! Bingo !!

Par **PoPaul du 28**, le **06/09/2018** à **16:53**

Justement grenouille, c'est en argument à charge de plus contre le monsieur indélicat !

Par **youris**, le **06/09/2018** à **17:53**

nicolasFG,

le divorce est plus facile à obtenir qu'une annulation de mariage surtout que Caroline indique clairement qu'une des raisons du mariage était d'obtenir pour son mari, un titre de séjour, elle ne peut donc pas plaider l'erreur sur la personne du conjoint ou sur ses qualités essentielles exigées par l'article 180 du code civil.

je serais curieux de connaître le nombre de mariages annulés par an dans notre pays, cela doit se situer entre 2 à 3000.

Par **PoPaul du 28**, le **07/09/2018** à **08:23**

Justement grenouille, c'est en argument à charge de plus contre le monsieur indélicat !

Par **Visiteur**, le **07/09/2018** à **08:43**

Bonjour

Voici donc un exemple de mariage pour le moins douteux.

Il y en a beaucoup malheureusement et l'on sait que chaque fois que nous mettons en garde sur les forums, cela ne sert pas à grand chose.

Par **Caroline**, le **07/09/2018** à **08:56**

oui exact, mais il donne l'impression que tous ces plans vont bien aller ensemble...